



Dans ce numéro :

- Le département
- Les bassins d'emploi
- Zoom sur l'intérim
- Les agglomérations d'Auxerre et Sens

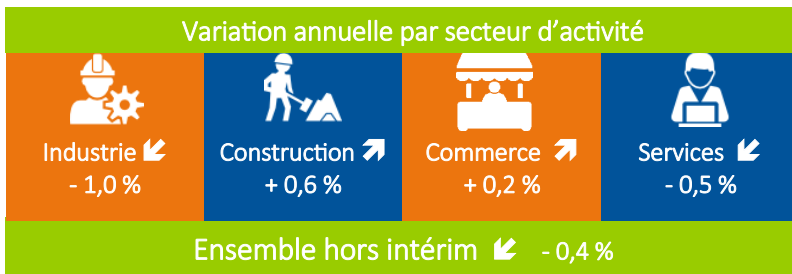
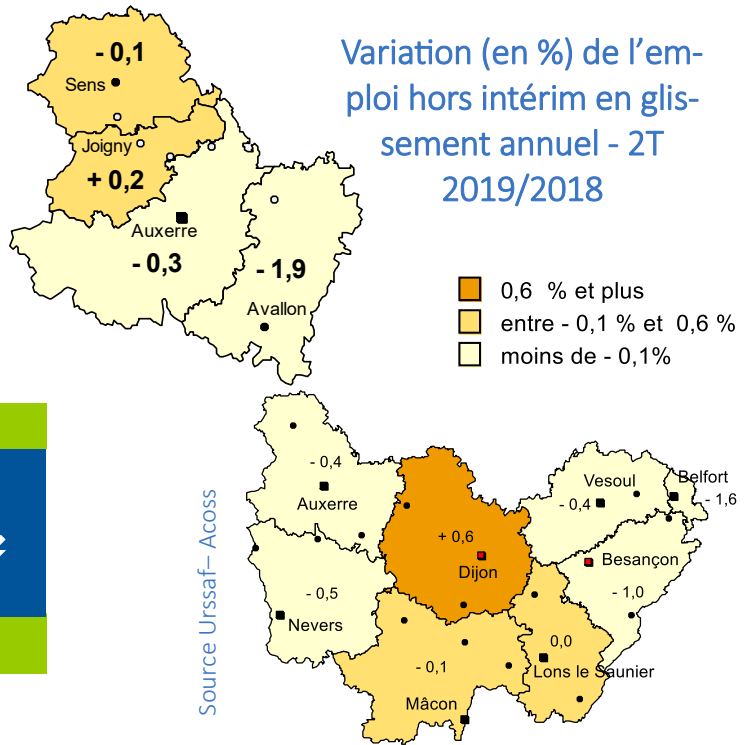
## L'emploi permanent toujours en demi-teinte (2T 2019/2T 2018)

Malgré la stabilisation de l'emploi permanent dans le nord du département, l'Yonne enregistre une baisse de 0,4 % sur un an (2T2019/2T2018). Au sein de la région, l'Yonne est dans une dynamique plus encourageante que certains départements comme le Territoire de Belfort (- 1,6 %), le Doubs (-1,0 %) et la Nièvre (- 0,5 %).

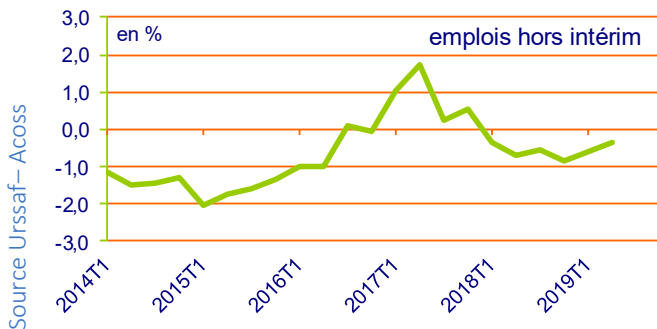
Le département est pénalisé par les secteurs de l'industrie et des services hors intérim.

Les bassins de Sens et de Joigny sont portés par le secteur de la construction alors qu'il pénalise fortement le bassin d'Avallon. Dans le bassin auxerrois, il demeure stable.

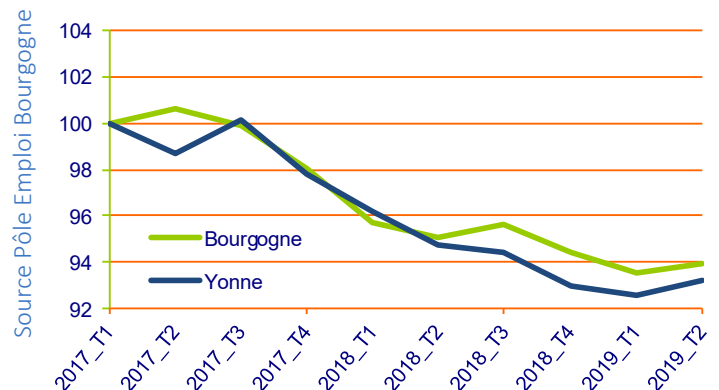
- 260 postes perdus sur un an hors intérim
- Progression de l'emploi dans la construction et le commerce
- Le bassin jovinien en progression



Evolution de l'emploi salarié privé en glissement annuel



Evol. trimestrielle du nbr de demandeurs d'emploi cat. A (en cvs, au T1 2017 - base 100)



**AVERTISSEMENT.** L'introduction depuis mars 2015 de la Déclaration sociale nominative (DSN), qui se substitue notamment au bordereau récapitulatif de cotisations, modifie les informations déclaratives nécessaires au calcul des indicateurs statistiques présentés dans cette publication. La mise en œuvre progressive du nouveau dispositif, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, pourraient conduire à des révisions plus importantes des chiffres publiés durant la phase de montée en charge.

Grâce à des pertes moins importantes sur le premier semestre 2019, l'emploi permanent dans l'Yonne se dégrade moins fortement sur un an (- 260 postes). Les services hors intérim et l'industrie sont de nouveau les deux secteurs qui pénalisent le plus l'emploi icaunais. Le commerce et la construction gagnent quant à eux des postes en un an.

## Deux secteurs en difficulté mais qui se distinguent sur le dernier trimestre...

Avec trois trimestres sur quatre en baisse d'emplois (cf Stat'Ur Bourgogne-Franche-Comté N°16 - 2T 2019), l'emploi **industriel** est une nouvelle fois en décroissance sur un an (- 170 postes). La majorité des secteurs phares sont en déficit d'emplois tels que l'industrie plastique-produits minéraux (- 60 postes), l'industrie du meuble-réparation de machines (- 90 postes) et le bois - papier (- 65 postes). Cependant, certains secteurs comme l'industrie agro-alimentaire (+ 15 postes) et surtout la fabrication de matériel de transport (+ 50 postes) demeurent en croissance.

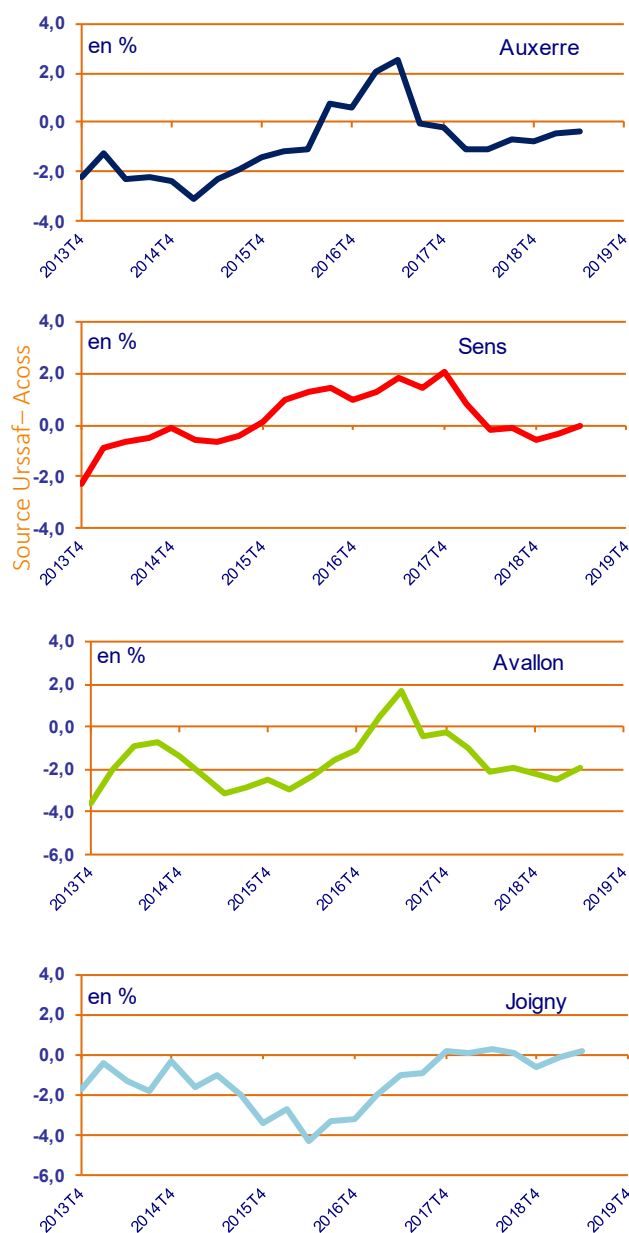
Malgré un dernier trimestre de stabilité, les pertes d'emplois permanents dans **les services hors intérim** sont importantes sur un an (- 145 postes). En effet, le premier trimestre 2019 a connu une forte dégradation d'emploi qui pénalise le secteur sur un an. Des secteurs importants subissent ces pertes d'emplois : le transport-entreposage (- 150 postes) et l'activité financières-assurance (- 90 postes). Des secteurs arrivent néanmoins à dégager des emplois sur un an : l'hébergement-restauration (+ 50 postes) et les activités juridiques, conseil, ingénierie (+ 30 postes).

## ... et deux secteurs en forte croissance sur un trimestre.

Après un premier trimestre 2019 de croissance et un deuxième de stabilité, le secteur du **commerce** est en croissance sur un an (+ 30 postes). Cette croissance est due au retour des gains d'emploi dans le commerce de gros alliés au gain dans le commerce de réparation auto moto. Hélas, l'emploi dans le commerce de détail demeure dans le rouge.

Avec deux trimestres de progression, l'emploi permanent dans la **construction** signe encore une fois la plus forte croissance annuelle et gagne 30 postes. C'est l'ensemble du secteur qui en bénéficie.

## Variation de l'emploi hors intérim en glissement annuel



## L'emploi salarié privé par bassin d'emploi et secteur d'activités

valeur brute	Auxerre		Sens		Avallon		Joigny		Yonne	
	19T2 (en milliers)	evol. ann en %	19T2 (en milliers)	evol. ann en %	19T2 (en milliers)	evol. ann en %	19T2 (en milliers)	evol. ann en %	19T2 (en milliers)	evol. ann en %
<b>Ensemble hors intérim :</b>	<b>30,9</b>	<b>-0,3</b>	<b>21,1</b>	<b>-0,1</b>	<b>7,9</b>	<b>-1,9</b>	<b>10,0</b>	<b>0,2</b>	<b>70,1</b>	<b>-0,4</b>
<b>Industrie</b>	<b>7,0</b>	<b>-0,8</b>	<b>5,8</b>	<b>-1,1</b>	<b>1,5</b>	<b>-5,3</b>	<b>3,2</b>	<b>1,3</b>	<b>17,5</b>	<b>-1,0</b>
<b>Construction</b>	<b>2,6</b>	<b>0,1</b>	<b>1,5</b>	<b>2,5</b>	<b>0,5</b>	<b>-3,5</b>	<b>0,6</b>	<b>2,1</b>	<b>5,3</b>	<b>0,6</b>
<b>Commerce dont :</b>	<b>6,0</b>	<b>-0,3</b>	<b>4,5</b>	<b>0,8</b>	<b>2,0</b>	<b>-1,7</b>	<b>2,8</b>	<b>1,6</b>	<b>15,3</b>	<b>0,2</b>
Commerce de gros *	1,6	-1,1	1,0	1,4	0,8	-2,6	1,7	3,5	5,1	0,6
Commerce de détail *	3,4	-1,1	2,5	-0,9	0,9	-2,3	0,9	-1,3	7,8	-1,2
<b>Services hors Intérim</b>	<b>15,2</b>	<b>-0,2</b>	<b>9,3</b>	<b>-0,2</b>	<b>3,9</b>	<b>-0,4</b>	<b>3,3</b>	<b>-2,4</b>	<b>31,9</b>	<b>-0,5</b>

\* à l'exception des automobiles et des motocycles

Source Urssaf-Accoss

## Les difficultés persistent dans l'Auxerrois.

Le bassin auxerrois fait encore face à des pertes d'emplois sur ce 2<sup>e</sup> trimestre (- 320 postes). Cette baisse impacte globalement tous les secteurs comme les services hors intérim ou l'industrie. Seule la construction affiche une évolution positive.

La plus grosse baisse touche l'**industrie** pourtant en croissance depuis un an, en perdant 60 postes ce trimestre. L'industrie du meuble - réparation machines est la plus impactée (- 60 postes) tandis que l'industrie chimique continue sur sa lancée avec une hausse de 50 postes.

Les activités de **services hors intérim** (- 30 postes) essuient de lourdes pertes notamment dans les services aux entreprises hors intérim (- 185 postes) et le transport entreposage (- 70 postes). Cependant, certains secteurs résistent et dégagent des emplois tels que l'hébergement restauration (+ 70 postes) et les activités juridiques, conseil, ingénierie (+ 30 postes).

Le **commerce** perd globalement 20 postes mais le commerce de réparation auto moto bénéficie d'une meilleure conjoncture et gagne 40 postes.

La **construction** gagne 5 postes grâce aux gains d'emploi dans les travaux publics (+ 25 postes).

## Tendance à la baisse dans l'emploi sénonais

Le bassin sénonais perd 15 postes en un an. Cette tendance à la baisse s'intensifie au fil des trimestres.

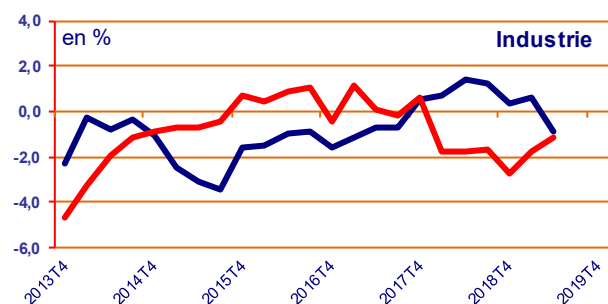
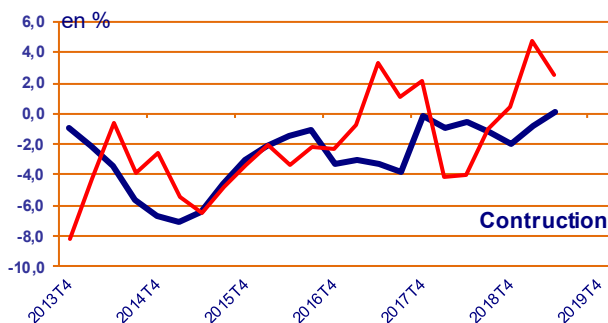
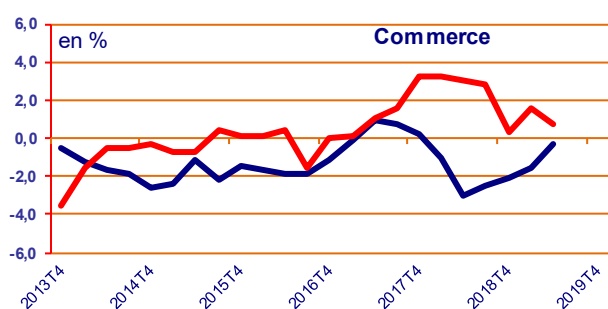
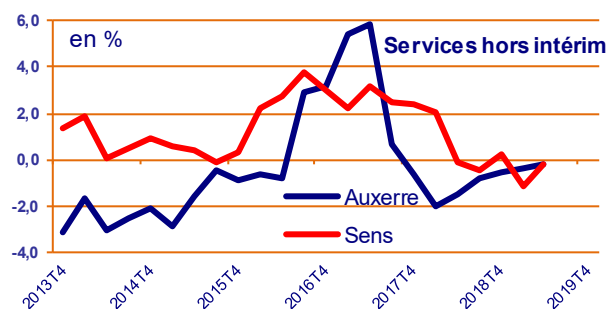
Le secteur de la **construction** se porte bien avec 35 emplois créés notamment dans le second œuvre (+ 25 postes) et le gros œuvre (+ 15 postes). La dynamique de l'emploi dans ce secteur est encourageante.

Dans les **services hors intérim**, l'emploi diminue (- 15 postes) avec des évolutions hétérogènes, les activités financières et d'assurances (- 45 postes), l'hébergement-restauration (- 30 postes) et les activités de services administratifs (+ 185).

L'**industrie** sénonaise est toujours dans la difficulté au second trimestre (- 65 postes). Les secteurs les plus touchés sont la fabrication de machines et équipements (- 45 postes), le bois papier (- 30 postes) et l'industrie agro-alimentaire (- 30 postes) tandis que l'industrie plastiques et produits minéraux fait la balance (+ 30 postes)

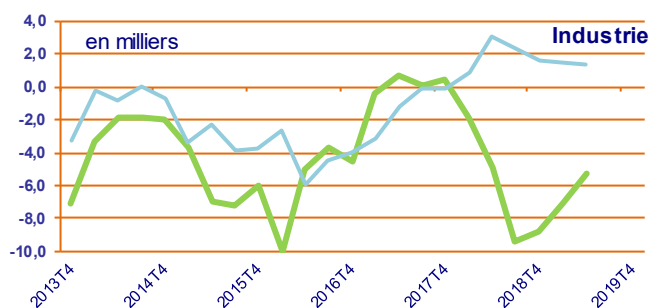
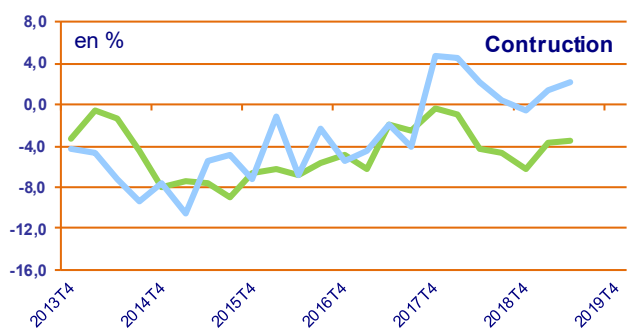
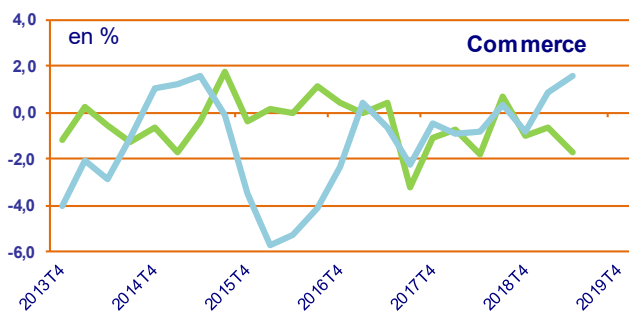
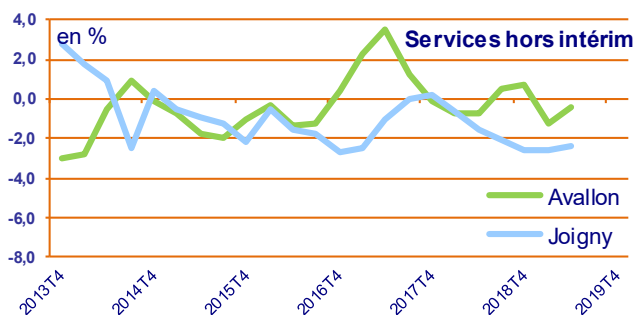
Le commerce-réparation automobile continue sur sa lancée (+ 40 postes), il permet au **commerce** de gagner 35 emplois sur un an.

Variation de l'emploi hors intérim en glissement annuel



Source Urssaf-Acoss

## Variation de l'emploi hors intérim en glissement annuel



Source Urssaf – Acoess

## Des pertes d'emplois toujours présentes dans l'avallonnais

Le bassin d'Avallon perd 85 emplois sur l'ensemble de l'année. Tous les secteurs sont concernés par cette baisse.

L'**industrie** (- 85 postes) est le secteur le plus pénalisé. Son principal secteur, l'industrie plastiques-produits minéraux (- 85 postes), est touché mais également la fabrication de machines – équipements et l'industrie meuble, réparation machines.

La situation dans la **construction** est inchangée, les emplois permanents sont en perte de vitesse sur un an (- 20 postes). Seul le second œuvre résiste est gagné 5 postes.

Les pertes d'emploi, sur un an, s'accroissent au sein du **commerce** (- 35 postes). Le commerce de réparation auto-moto est le seul qui crée de l'emploi sur l'année.

L'emploi dans les **services hors intérim** est de nouveau en dégradation sur un an (- 15 postes) à un rythme cependant moins marqué que sur la période précédente grâce à l'arrêt des pertes d'emploi dans l'hébergement-restauration (+ 5 postes) et l'action sociale-hébergement médico-social (+ 10 postes). Certains secteurs restent néanmoins en baisse comme le transport-entrepasage (- 10 postes) et les activités juridiques, conseil - ingénierie (- 20 postes).

## La croissance reprend dans le jovinien

Après quelques difficultés, l'emploi permanent reprend sur le bassin de Joigny (+ 20 postes). Le secteur des services hors intérim continue de pénaliser le bassin.

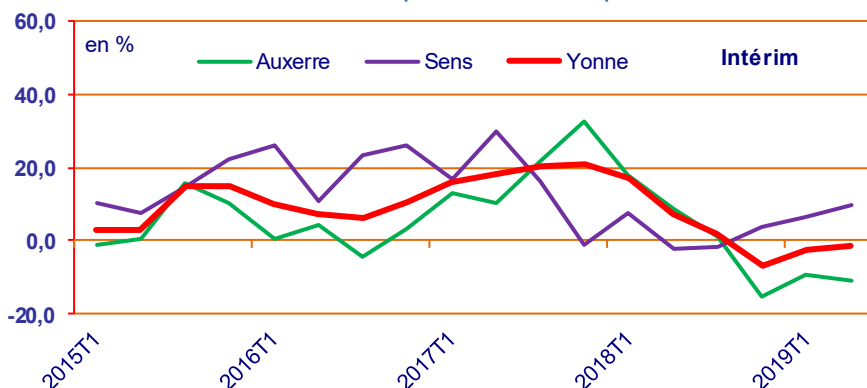
Les emplois dans la **construction** (+ 15 postes) repartent à la hausse soutenue par les travaux public (+ 15 postes).

Le **commerce** gagne 45 emplois grâce à la forte progression du commerce de gros (+ 60 postes).

L'**industrie** est une nouvelle fois en progression (+ 40 postes). Cette hausse est due notamment à la croissance dans la fabrication de matériel de transport (+ 60 postes) et à la métallurgie fabrication produits métalliques (+ 20 postes). Des secteurs restent néanmoins en difficulté tels que le bois papier et l'industrie meubles - réparations machines qui perdent tous deux 15 postes.

Le secteur des **services hors intérim** ne retrouve toujours pas le chemin de la croissance (- 80 postes). Les secteurs en difficulté sont notamment les transports entrepasage (- 65 postes), les activités financières - assurance (- 20 postes) et les arts, spectacles activités récréatives (- 20 postes). Cependant, les autres activités scientifiques et technique tirent leur épingle du jeu avec 15 postes supplémentaires sur l'année.

## Variation annuelle de l'emploi intérimaire par ZE - 2T 2019



## La baisse moins marquée dans l'intérim se confirme

Sur l'année, l'intérim baisse moins que sur la période précédente.

La zone d'emploi d'Auxerre est la seule à voir son emploi intérimaire en baisse. De plus, cette zone rencontre également des difficultés dans l'emploi permanent. Au final, l'emploi privé du territoire cumulent les difficultés sur l'année.

Dans la zone d'emploi de Sens, l'emploi intérimaire s'accélère et permet de stabiliser les pertes de l'emploi permanent. Finalement, sur l'année, l'emploi privé dans la zone d'emploi de Sens se stabilise. (cf Stat'Ur Bourgogne-Franche-Comté N°16 - 1T2019)

Source Intérim Dares

valeur brute	emploi (milliers)	variation annuelle (en %)				
	19T2	18T2	18T3	18T4	19T1	19T2
<b>Yonne</b>	<b>5,1</b>	<b>7,1</b>	<b>2,0</b>	<b>-7,1</b>	<b>-2,4</b>	<b>-1,2</b>
Auxerre	2,6	8,4	1,0	-15,5	-9,5	-11,0
Avallon*	0,3	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Sens	2,2	-2,0	-1,8	3,6	6,5	9,7

\*les données sur la zone d'Avallon étant trop faibles, il n'est pas significatif de les commenter

## INFORMATION.

Les séries d'effectifs salariés et de masse salariale connaissent des modifications. Les changements concernent la définition du champ du secteur privé, et la source des effectifs intérimaires. **Les données sont désormais brutes, et les variations annuelles.** Plus d'informations sont disponibles sur [acoss.fr](http://acoss.fr), rubrique [Acoss Stat / n°249](#).

## Note méthodologique :

**Les employeurs du Régime général de Sécurité Sociale** déclarent leurs cotisations sociales aux Urssaf à l'aide du Bordereau Récapitulatif des Cotisations (BRC) et de la déclaration sociale nominative (DSN) qui, depuis mars 2015, se substitue progressivement au BRC. **Le champ de l'étude** porte sur l'ensemble des établissements du secteur privé (y compris l'éducation et la santé relevant du secteur concurrentiel, hors salariés de particuliers employeurs et agriculture).

**Le BRC** : Cette déclaration était mensuelle si l'effectif de l'entreprise était au moins égal à 10 salariés et en principe trimestrielle en deçà de ce seuil.

La **DSN** est mensuelle. Elle fournit chaque mois des données individuelles et les données agrégées du BRC, y compris les effectifs en fin de mois dont la déclaration n'est plus obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. D'ici là, les effectifs déclarés utilisés dans la chaîne de production Acoss sont progressivement remplacés par des effectifs calculés à partir des données individuelles. **L'effectif salarié**, hors intérimaires est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoss.

L'effectif des intérimaires, fourni par la Dares dans le cadre de la coproduction des ETE, est calculé à partir

de la moyenne du nombre de contrats en cours pendant cinq jours ouvrés en fin de trimestre. Il est corrigé de la multi activité. Cette donnée n'étant pas disponible par bassin d'emploi, elle est présentée par zone d'emploi.

Les données **demandeurs d'emploi** concernent les inscrits en fin de mois à Pôle emploi. L'intérim est aussi un indicateur fin de mois.

Les données concernant le dernier trimestre sont provisoires. L'historique peut également faire l'objet de révisions mais de manière plus ponctuelle. Dans l'hôtellerie et la restauration, les congés d'été expliquent en grande partie la hausse de l'emploi constatée chaque année au 3<sup>e</sup> trimestre. **Les données sur l'emploi sont hors intérim. Elles sont en valeur brute et les évolutions sont annuelles.**

**Les indicateurs** : les niveaux d'emplois sont mesurés en valeurs brutes. La variation annuelle fournit l'évolution de l'effectif salarié (en pourcentage) entre un trimestre et le trimestre de l'année précédente. **La catégorie A** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.



N° ISSN : 2110-5391

## L'emploi dans l'Yonne n° 40

Publication de l'Urssaf Bourgogne, de la Maison de l'Emploi d'Auxerre et de la CCI de l'Yonne.

Directeur de la publication : **Lionel Matz, directeur de l'Urssaf Bourgogne.**

Pour en savoir plus :

• **Séverine Tromparent**  
Urssaf Bourgogne -  
[severine.tromparent@urssaf.fr](mailto:severine.tromparent@urssaf.fr)

• **Jessica Cousin**  
Maison de l'emploi d'Auxerre -  
[jcousin@mdeauxerrois.com](mailto:jcousin@mdeauxerrois.com)

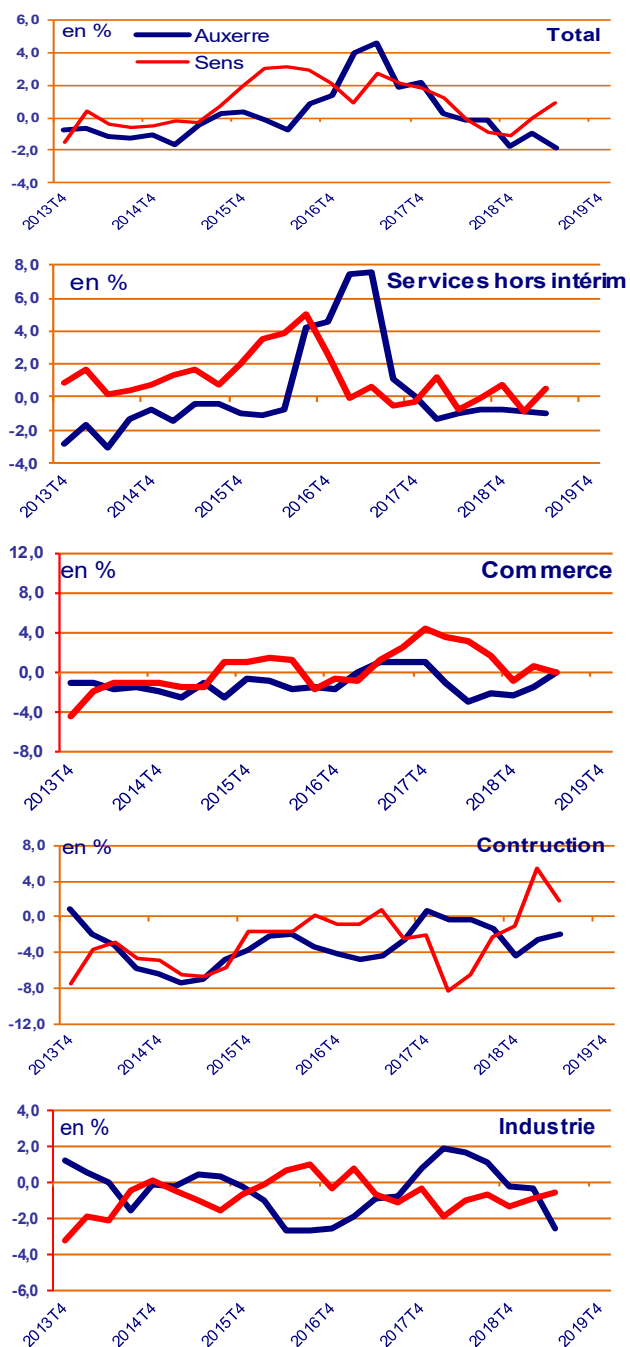
• **Maxime Buard**  
CCI de l'Yonne -  
[m.buard@yonne.cci.fr](mailto:m.buard@yonne.cci.fr)

Retrouvez Stat'Ur et l'emploi dans l'Yonne sur [www.acoss.fr](http://www.acoss.fr)

PAO : Séverine Tromparent Urssaf Bourgogne



## Variation de l'emploi hors intérim en glissement annuel



## L'emploi salarié par agglomération et secteur d'activités

Source Urssaf - Acooss

	Auxerre		Sens	
	19T2 (en milliers)	evol. an. en %	19T2 (en milliers)	evol. an. en %
<b>Ensemble hors intérim :</b>	<b>22,2</b>	<b>-1,2</b>	<b>16,0</b>	<b>0,1</b>
<b>Industrie</b>	<b>3,7</b>	<b>-2,6</b>	<b>4,6</b>	<b>-0,5</b>
<b>Construction</b>	<b>1,5</b>	<b>-2,0</b>	<b>1,0</b>	<b>1,8</b>
<b>Commerce dont :</b>	<b>4,8</b>	<b>-0,2</b>	<b>3,6</b>	<b>-0,1</b>
Commerce de gros *	1,2	-2,6	0,9	1,4
Commerce de détail *	2,8	-0,3	2,2	-1,1
<b>Services hors Intérim</b>	<b>12,2</b>	<b>-1,0</b>	<b>6,8</b>	<b>0,5</b>

\* à l'exception des automobiles et des motocycles

## L'emploi toujours en baisse dans l'agglomération auxerroise

A l'image de son bassin, l'emploi dans l'agglomération auxerroise se dégrade encore et perd 460 postes.

L'**industrie** qui connaissait une certaine stabilité connaît ce trimestre une lourde baisse et perd 100 postes, le secteur de l'industrie meuble, réparation machines est le plus touché (- 60 postes) mais le secteur de l'industrie agro-alimentaire et de la métallurgie, fabrication de produits métalliques permettent de limiter les pertes en gagnant respectivement 15 et 25 postes.

Le secteur de la **construction** peine toujours et perd 30 postes. Les pertes les plus importantes se situent dans le second œuvre (- 30 postes).

Contrairement au bassin le secteur des **services hors intérim** gagne 25 postes. Les activités juridiques conseil, ingénierie en perte depuis un an sont à nouveau à la hausse (+ 25 emplois). Le transport entreposage impacte fortement l'emploi dans l'agglomération (- 110 postes).

Le commerce de réparation auto moto continue sur sa lancée (+ 30 postes) mais ne contrebalance pas le **commerce** qui perd 10 postes.

## L'agglomération sénonaise va mieux

L'agglomération de Sens gagne 25 postes sur l'année. C'est un progrès notable, mais qui reste léger.

Les secteurs de la fabrication de machines et équipements (- 45 postes) ainsi que le bois papier (- 15 postes) font chuter l'**industrie** qui perd 25 emplois. L'industrie plastiques et produits minéraux (+ 20 postes) ne parvient pas à compenser la baisse.

La **construction** dans l'agglomération sénonaise suit la bonne dynamique du bassin avec 20 emplois créés. Le second œuvre est le principal instigateur de cette croissance (+ 15 postes).

Le secteur des **services hors intérim** va mieux (+ 35 postes). Le transport et entreposage (+ 35 postes) et les autres activités scientifiques et techniques (+ 20 postes) se portent bien, tandis que les activités financières et d'assurances continue de perdre des emplois (- 30 postes)

Le **commerce** se stabilise avec 5 emplois perdus sur un an. Le commerce de gros (+ 10 postes) et le commerce-réparation auto moto (+ 10 postes) compensent les difficultés du commerce de détail (- 25 postes)